LUNDI 4 FEVRIER 1889

ACTUALITÉS

En 1888, le Canada a exporté aux Etats Unis 2,486,441 minots de patates

L'an dernier cinquante-deux employés fédéraux ont été mis à la retraite.

La Commission du Travail a coûté $37,748 80 durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1888

Le Gouvernement fédéral a émis durant le dernier exercice des mandats spéciaux pour un montant de $385,344

Un état déposé hier démontre que nos compagnies d'assurance canadienne ont retiré, en 1888, $3,290,739 de prime, soit une augmentation de $300,000.

Nos compliments et nos meilleurs souhaits au vaillant *Courrier du Canada* qui vient d'entrer dans sa trente-troisième année d'existance.

Le bureau des examinateurs des aspirants à la charge d'arpenteur fédéral se réunira à Ottawa le 12 février prochain.

Le volumineux rapport de l'Auditeur Général vient d'être distribué et ne contient pas moins de mille pages de matière et de tableaux.

La nouvelle imprimerie du gouvernement dont les travaux touchent à leur terme a coûté $63,939 durant la dernière année fiscale.

Le *New-York Herald* qui avait une édition à Paris vient d'en lancer une à Londres. Ce journal a huit pages et parait tous les jours, dimanches compris.

La nouvelle gare du Pacifique à Montréal est ouverte. Elle est sise non loin de celle du Grand Tronc. Les trains d'Ottawa et de l'est vont encore à l'ancienne et en repartent également.

Le correspondant de l'*Empire* dit que le gouvernement d'Ottawa ne désavouera pas l'acte de la Législature de Québec au sujet du rachat de la dette, mais conseillera d'y faire quelques amendements.

Les manœuvres corruptrices qui ont causé la défaite du sympathique Dr. Montague sont telles que les électeurs de Halidimand vont avoir sous peu un *indignation meeting* où l'on décidera des procédures à prendre.

L'*Etendard* ne peut s'empêcher de dire ce qui suit :

"M. Lépine m'a paru avoir des dispositions assez remarquables pour l'art oratoire. Surtout il semble devoir exceller dans le genre parlementaire. Sa voix est sympathique et son allure est assurée. Il parle le français avec beaucoup de correction. Il est de suite sorti du terre-à-terre de la paraphrase servile et a parlé comme un homme qui entend apprécier par lui-même les questions dont il parle,

Parlant du *maiden speech* de M. Lépine, la *Minerve* dit entr'autres choses :

M. Lépine était il y a quelques années l'un des typographes de la *Minerve* D'un de nos casiers il a sauté en parlement Bond prodigieux

Le voilà même député du plus grand collége électoral du pays, à la suite des Cartier, des Dorion, des Jetté, des Coursol. C'est un honneur considérable, et je lui souhaite de s'en montrer toujours digne.

M. Lépine n'est pas un vulgaire démagogue, un socialiste ou un communiste. Il a sur les relations du travail et du capital des idées généralement correctes .....

M. Lépine n'a donc qu'à le vouloir pour jouer un rôle éminemment utile et capable de satisfaire la plus haute ambition, d'autant plus que la commission chargée de faire une enquête sur l'importante question du travail va soumettre son rapport à cette session même. Son début a produit la meilleure impression. A lui de cueillir d'autres lauriers.

A un caucus tenu ce matin par les libéraux, on a décidé d'adopter la Reciprocité Illimitée comme bâse d'opération politique. Plusieurs députés ont tiré de l'arrière, mais il est probable que tous se sont soumis pour le moment.

LE "GLOBE" ET M. LÉPINE

Ce n'est pas la première fois que la presse libérale se sera contredite et rendue ridicule à propos de M. Lépine, député de Montréal-Est.

Le *Globe* d'hier matin fait la guerre au représentant ouvrier. A quel propos ? Parcequ'il a secondé la proposition sur l'adresse.

La *Patrie*, de jeudi, tombait à bras raccourcis sur Sir John A., parceque celui-ci n'avait pas encore conféré cet honneur à M. Lépine.

Et samedi, quand le télégraphe eut fait connaître le choix et le succès oratoire de ce dernier, la *Patrie* déclara qu'on devait lui reporter tout le mérite du choix. "C'est moi, s'est écrié M. Sauvalle, c'est moi qui ai forcé la main à Sir John."

Comment concilier les dires de ces deux organes libéraux ?

Si M. Lépine ne seconde pas la proposition, dit la *Patrie*, c'est une injustice ; pis que cela, c'est une honte infligée au jeune député et aux siens.

Il l'a secondée, et le *Globe* lui fait des reproches sanglants et l'accuse de deserter (qui ?) à la veille du combat !

Deserted on the eve of battle! c'est le titre de l'article.

M. Lépine n'a déserté personne. Comme secondeur, il a compris qu'on lui conferait un honneur—éloquemment décrit par la *Patrie*—et que la position de député ouvrier aux Communes ne constituait pas une infériorité.

Il a commenté avec tact et impartialité les articles du programme ministériel. Il ne s'est engagé à rien et l'eût-il fait, le contenu de ce programme est tel que l'engagement n'eut pu que plaire aux électeurs de Montréal Est.

D'ailleurs, à quoi bon s'arrêter à cet article du *Globe*.

La *Patrie* n'a-t-elle pas eu la bonne idée de le refuter à l'avance.

En face de la conduite contradictaire de ces deux journaux, il faut en conclure que la presse libérale est divisée comme le sont les chefs du parti ou que les rédacteurs du *Globe* se moquent bien des écrits de la *Patrie*.

Quant à M. Lépine, il a su dès le premier jour se créer une légion d'admirateurs dans les deux partis et les incartades du *Globe* ne l'empêcheront pas d'aller droit à son but.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

Le Sénat a voté l'adresse. Les honorables MM. Drummond et Perley, à qui incombait la tâche de grossoyer verbalement le Discours du Trône, l'ont accommplie avec tact et dignité. L'opposition, par l'organe des sénateurs Scott et Power, ont fait une légère charge, le dernier s'occupant tout spécialement des beautés de l'annexion.

L'hon. M Abbott a répondu avec l'autorité qu'on lui connait et s'est surtout appliqué à démontrer que toutes les théories économiques et commerciales du parti réformiste n'étaient qu'une marche déguisée vers l'annexion.

Aux Communes, les députés et le gouvernement n'ont fait que préparer de la besogne pour plus tard.

Plusieurs projets de loi d'un intérêt local ont été déposés. Un d'eux tend à protéger la population rurale contre les agents frauduleux dont l'imagination fertile ne cesse de tendre des piègs aux naïfs sous le couvert de transactions commerciales.

Sir John Thompson a déposé un projet d'amendement à l'Acte Electoral. Il y est question, 1o, de faire préparer, le ou après le 1er juin de chaque année de révision, une liste supplémentaire contenant les noms des nouveaux électeurs ; 2o, de créer de nouveaux polls pour chaque groupe d'électeurs dont le nombre sera de 250 à 300.

Le projet de loi pour rendre uniforme la législation sur chèques, lettres de change, billets promissoires, etc., est aussi déposé.

En réponse à une interpellation, le gouvernement répond que les listes électorales de 1886, telles que révisées, ont été distribeées à plusieurs personnes autres que les officiers-rapporteurs, dans un but d'intérêt public

Avant l'ajournement, l'hon. M. Costigan explique que c'est par une erreur, qu'on a rectifiée depuis, que le rapport du Revenu de l'Intérieur laissait comprendre que dans Ontario la consommation des liqueurs alcooliques avait augmenté.

Deux députés nouveaux ont été présentés, hier : M. Waldie, de Halton, et l'hon M. Larivière, de Provencher.

LA MAIRIE

M. le Dr Valade a droit à une majorité de 326 voix.

M. le Directeur,

Avant que les délais pour contester l'élection de M. Erratt ne soient expirés, on se vante, en certains quartiers, des moyens peu scrupuleux que l'on a employés pour remporter la victoire, mais l'on devrait montrer un peu moins d'effronterie, car il n'est pas exact de dire que M. le Dr Valade a été défait, et je prétends, au contraire, qu'il a été légalement élu et qu'il a droit au siège.

M. Erratt a été déclaré élu par 478 voix de majorité, mais si l'on déduit de ce chiffre environ 240 électeurs dont le vote a été changé par des pratiques frauduleuses, il ne reste plus de majorité à M. Erratt.

Mais il y a plus que cela : je prétends que, même ne déduisant aucun vote obtenu par M. Erratt à l'aide de la corruption, M. Valade a encore la majorité des électeurs réellement autorisés à voter. Je ne crains pas de dire que les seuls quartiers légalement constitués lors de l'élection de la mairie, et les seuls autorisés à voter, étaient les quartiers St. George, By et Ottawa, qui ont donné au Dr Valade une majorité de 791 voix. Même en admettant qu'une partie des quartiers nouvellement divisés aurait eu droit de voter à l'élection du maire, M. Erratt n'aurait eu dans cette partie de la ville que 465 voix de majorité (plus ou moins), laissant ainsi une majorité de 326 à M le Dr Valade.

Si l'élection était contestée, M. Erratt perdrait certainement son siège sur ce point.

G. HY. PRESTON

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

Le conseil de ville s'est assemblé hier soir sous la présidence du maire M. Erratt. Tous les échevins étaient au poste.

Au nombre des lettres et petitions il y a un avis d'appel de la part de la compagnie du chemin de Gloucester, au sujet de la décision rendue dernièrement

La commission royale demande l'usage d'une des chambres de l'hôtel de ville pour ses séances Accordé.

Les marchands de chaussures de la rue Dalhousie demandent le rappel du règlement pour la fermeture à bonne heure. Demande déférée au comité des règlements.

Petition en faveur de l'elargissement et creusage du canal Rideau.

Rapport du comité des finances présenté par M. l'échevin Henderson. Le rapport est adopté.

Présentation du rapport du comité des marchés par M. l'echevin O'Leary.—Rapport adopté.

Présentation du rapport comité de l'aqueduc par M. l'echevin Roger.—rapport adopté.

Sur motion de M. Monk le règlement concernant l'enlèvement de la neige est lu une deuxieme fois.

Sur motion de M. Bingham le règlement défendant de placer de la neige, glace, bourbiers ou cendres dans les rues et places publiques de la ville est lu pour la première fois. Le règlement impose une amende de $1 à $50 ou un emprisonnement ne dépassant pas 21 jours pour toute personne contrevenant à ce règlement, Sur demande de M. Bingham pour une deuxième lecture M. Farrell appuyé par M. Heney, propose comme amendement que le mot neige soit enlevé du règlement.

MM. Durocher, Henderson et Gordon disent que l'on doit suivre les règles ordinaires pour l'adoption des règlements, c'est-à-dire que le règlement reste sur la table jusqu'à la prochaine séance.

M. Bingham explique que si l'on permet de déposer des bourbiers dans les rues l'on sera dans le même position que les années dernières. c'est-à-dire de dépenser la moitié des revenus du comité de santé pour le nettoyage des rues au printemps. M. Bingham retire sa motion pour la deuxième lecture.

M. Monk propose la première lecture du règlement permettant aux cochers de place de se tenir sur la rue Wellington pendant la session.

M le maire explique que l'honorable ministre des travaux publics désire que les cochers ne se tiennent pas sur la partie la tue comprise entre les rues Elgin et Metcalfe, c'est-à-dire devant les nouveaux édifices parlementaires, mais à tout endroit que la corporation désignera sur cette rue.

M l'échevin Gordon voudrait que les cochers eussent la permission de se tenir sur les tous les points de la rue Wellington, et prétend que c'est au conseil à décider la question et non pas au ministre des Travaux Publics.

Le règlement donne permission aux cochers de se tenir sur le milieu de rue Wellington depuis le pont Dufferin jusqu'à la rue Metcalfe.

M. Monk propose la deuxième lecture du reglement. La deuxième lecture est adoptée par le vote suivant :

Pour—MM. Baptie, Bingham, Campbell, Dalglish, Farrell, Gordon, Heney, Hill, Hutchison, Latour, Laverdure, Monk, O'Leary et Stroud—14.

Contre—MM. Askwith, Borthwick, Butterworth, Crannell, Durocher, Henderson, McLean, Roger, Scrim et Scott—10.

M. Durocher dit qu'il a voté contre le règlement parcequ'il ne permet pas aux cochers de se tenir sur la rue Wellington jusqu'à la rue O'Connor.

M. l'échevin Scott propose que le maire, le greffier, le président du comité des finances et l'avocat de la cité soient autorisés à former une délégation du conseil pour aller à Toronto soutenir la législation demandée par la ville, si le député représentant à Ottawa juge la chose nécessaire.

MM. Roger et Heney disent qu'ils ont pleine confiance dans M. Bronson pour surveiller le bill de l'emprunt de $150,000 pour l'aqueduc et qu'il est inutile d'envoyer des députations à Toronto.

MM Hill et Scott disent que la députation n'ira à Toronto que si le député la demande.

Le vote est pris sur la motion et donne le résultat suivant :

Pour : MM Askwith, Borthwick, Campbell, Crannell, Dalglish, Hill, Monk, Scrim et Scott.—9

Contre : MM. Baptie, Bingham, Butterworth, Durocher, Farrell, Gordon, Heney, Hutchison, Latour, Laverdure, McLean, O'Leary, Roger et Stroud.—14.

M. l'échevin Durocher propose que l'ingénieur de la cité soit autorisé à préparer tous les quinze jours un bordereau de paie pour les hommes employés à charroyer et casser de la pierre pour la corporation. Adopté.

A neuf heures et vingt minutes le conseil s'ajourne.

Un beau programme

La compagnie du chemin de fer Atlantique a publié un très joli programme du carnaval de Montréal. Cette ligne est de plus en plus populaire. Hier plus de 600 passagers ont passé par chemin pour aller à Montréal.

Incendie

Vers 10 heures et demie, hier soir, le feu a détruit une étable appartenant à un nommé Dorval, entre les rues Clarence et Nelson. Les pompiers ont circonscrit les flammes à ce bâtiment.

AVIS L'assemblée générale annuelle de la Central Canada Exhibition Association, sera tenue dans les salles de comité de l'hôtel de ville de la cité d'Ottawa, le mercredi 20 février courant à deux heures de l'après-midi, aux fins de recevoir le rapport annuel des directeurs pour l'élection des directeurs de l'année courante et pour toutes autres affaires qui peuvent venir devant l'assemblée.

R. C. W. MACCUAIG,
Trésorier.

A VENDRE

Les débentures émises pour les améliorations municipales

DES SOUMISSIONS adressées à l'échevin Henderson Président du comité des finances, au bureau du greffier de la cité, seront reçues jusqu'au 9 courant (samedi) pour l'achat des débentures émises pour les améliorations municipales (Local Improvement Debentures) au montant de $5,741 91. Les débentures sont pour dix ans et portent cinq pour cent d'intérêt, payable semi-annuellement.

Pour autres informations s'adresser à
THOS. KIRBY,
Trésorier.

Ottawa, 4 février, 1889.

CARNAVAL D'HIVER A MONTREAL

Un train spécial du chemin de fer du Pacifique partira Mercredi, 6 février, à 8.20 du matin de la gare Union, et se rendra à Montréal sans arrêter. Au retour il quittera Montréal à 11hrs du soir, après l'attaque du Palais de Glace. Le train arrivera dans la nouvelle gare du Pacifique à Montréal située près du Palais de Glace et en repartira

Prix pour le voyage aller et retour le même jour ou le lendemain, $3. Réservez vos billets et sièges de chars palais au No. 42 rue Sparks

STATUTS DU CANADA
—ET—
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparées. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, $5 00.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la Papeterie
Dépt. des Impressions Publiques
et de la Papeterie.
Ottawa Mars 1887. 13in

TOUT HOMME

Qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE DORSALE, RÊVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LACHETE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une arme merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie vitale du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles soient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les tiraillements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MÉDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pourrez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foi. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les verues. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $3.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $3. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 21. Il peut atteindre la popularité de cette préparation à une échelle. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

P. H. CHABOT & CIE
LEURS FASHIONABLES
TAILLEURS
530—RUE SUSSEX—530

Colonie de Terreneuve.

A A

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15 ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont,

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
—ou—
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier,
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près de Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic général en général avec pouvoir de prélever des taux de péages tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre, 1888.
TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les aviplicants

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

C. E. WOLF & CIE
Arpenteurs federaux & provinciaux
48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA
Consultation de 9 heures a. m. a 5 heures p. m.

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande. Commandes par la malle ou le télégraphe remplies avec promptitude.

—POUR LA—
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en general
Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et des Roses de Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75—RUE SPARKS—75
Prescription pour médecins et familles préparées avec soin
Communication téléphonique, 1-2-88

CHEAPSIDE
POUR BARGAINS
DE L'AN NOUVEAU
POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotés dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS oiseaux-mouches à 3 50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour occasion.

DUPUIS ET NOLIN

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
ARGENT A PRETER
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. B. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec. 138 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal même à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, dentiste, diplomé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra continuellement.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets dits **Star Yatisi** et autres gaines.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union**, D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½. RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Do's.
Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.